

Chapitre 10

Du Bien au Mal en japonais, l'adverbe *yoku*

France DHORNE

Université Aoyama Gakuin-Tokyo

INTRODUCTION

La modalité, qui circonscrit une aire définie par tout ce qui a trait au rapport entre la relation prédicative et les divers sujets de jugement, apparaît bien évidemment sous des formes multiples, qu'on a l'habitude de ventiler en autant de catégories (épistémique, déontique, appréciatif, etc). Or ces catégories ne sont pas étanches, un même marqueur pouvant jouer sur plusieurs catégories, mais de surcroît, la catégorie de la modalité elle-même n'est pas un territoire fermé et cadencé. Ainsi, l'adverbe qui nous intéresse, *yoku* (traduit régulièrement par *bien* en français et qu'on peut classer dans la modalité appréciative), joue en fait aux confins de l'aspect et de la modalité, jeu qui est souvent perdu lors du passage d'une langue à l'autre.

De prime abord, l'adverbe semble correspondre exactement à l'adverbe *bien* en français.

- (1) *Kanojo no koto wa yoku shitte iru.*
Elle de fait TH. bien connaître+PRÉS.
Je la connais bien.

Mais on est assez vite alerté par un autre emploi, régulièrement répertorié dans les dictionnaires, qui est celui de la fréquence. On donne alors comme équivalent à *yoku* l'adverbe *souvent*.

- (2) *Ken wa yoku gakkou wo yasumu.*
 Ken TH. souvent école OBJ. manquer
 Ken manque souvent l'école.

On comprend que *yoku* à la différence de *bien* fait intervenir aussi un ordre quantitatif. Pour autant, il ne faut pas en conclure qu'il y aurait d'un côté un emploi qualitatif et de l'autre un emploi quantitatif. Les deux ordres ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, et c'est là que le passage d'une langue à l'autre entraîne des divergences, telles que celle que l'on constate dans l'énoncé suivant et sa traduction.

- (3) *Kono zubon wa yoku aratte kudasai.*
 ce pantalon TH. bien laver IMP.
 Lave bien ce pantalon.

La grande majorité des bilingues français-japonais ont l'impression d'exprimer le même ordre lorsqu'ils emploient ces énoncés dans une langue ou dans l'autre, et pourtant, si on leur demande de paraphraser, le résultat n'est pas équivalent. Pour un Français, *bien laver*, c'est laver correctement et un pantalon bien lavé va s'opposer à un pantalon mal lavé. Ce n'est pas du tout le cas en japonais où *yoku* ne s'oppose pas à *waruku*. Pour un Japonais, la paraphrase souvent donnée est *goshi goshi arau*, où *goshi goshi* est une onomatopée qui exprime l'effort de frottement, ce qui pourrait se paraphraser en français par « laver à fond » en supposant beaucoup d'efforts dans l'accomplissement de l'action. L'adverbe *yoku* porte ainsi sur le procès lui-même en y introduisant une valeur quantitative. À la différence de *bien*, pour ce type d'énoncés, il ne travaille pas sur la notion elle-même (*laver vraiment*), mais sur la quantité du procès et en ce sens, il relève aussi de l'aspect.

1. UNE QUANTITÉ HORS NORME

Toute la question va être de savoir dans quelle mesure et de quelle façon intervient cette valeur quantitative. Elle sera sans doute plus compréhensible, pour un lecteur français, dans l'énoncé suivant :

- (4) *Kono ko wa yoku naku yo.*
 cet enfant TH. beaucoup pleurer PF¹
 Cet enfant pleure beaucoup.

1. PF : particule finale (rôle énonciatif).

Un enfant qui pleure beaucoup est un enfant qui pleure plus que la moyenne, plus que ce qu'on peut attendre. *Yoku* construit un seuil (conforme, attendu) et un dépassement de ce seuil qui tend vers la saturation (*yoku arau* : laver à fond), ce qui se traduira dans l'interprétation par une quantité optimale. Suivant la nature du procès, cette quantité pourra s'appliquer à un procès à occurrence unique ou éventuellement à occurrences itérées, ce qui justifie la traduction par *souvent* en (2). Mais *yoku* en tant que tel ne marque pas l'itération, il ne peut d'ailleurs jamais être remplacé par un adverbe indiquant la fréquence (*tabitabi*, *shibashiba*). Un enfant qui pleure beaucoup est probablement un enfant qui pleure souvent, mais il s'agit d'une extrapolation. Dans d'autres cas, la nature transitoire (télique) du procès en particulier, comme en (2), conduira très naturellement à une lecture itérative. Mais dans tous les cas, c'est le dépassement de la norme qui importe.

La seconde question qui se pose alors est de savoir d'où provient cette valeur quantitative, puisque le dépassement d'un seuil a priori n'induit pas en tant que tel, comme on le verra par la suite, l'idée d'une quantité. Il faut, pour comprendre, remonter à l'étymologie de *yoku*. Cet adverbe provient d'un adjectif, *yoi*, qui exprime une qualité positive équivalente à *bon* ou *bien* (adjectival) en français, comme dans *C'est bien*.

- (5) *Subete wa yoi.*
tout TH. bien
Tout est bien.

Si *yoku* est d'origine qualitative, il faut donc supposer que c'est son statut d'adverbe qui va l'entraîner sur le terrain de la quantité. Pour comprendre ce passage, nous l'opposerons au comportement d'un autre adjectif, *akai* (rouge).

- (6) *Hoppe ga akai.*
joue SUJ. rouge
Ses joues sont rouges.
- (7) *Hoppe ga akaku natta.*
devenir+ACCOMP.
Ses joues sont devenues rouges.

De même que pour *yoi*, on retrouve la forme en *-i* et la forme en *-ku*, cette seconde forme étant nécessitée par la relation au verbe *naru* (devenir). Mais *akaku* garde son statut de propriété qualifiante et

exprime donc la propriété de la rougeur attribuée aux joues. Mettons en regard ce comportement avec celui de *yoi* / *yoku*.

(8) *Ken wa yoku natta.*

Ken est devenu bien → Ken est guéri.

On peut se demander pourquoi la combinaison avec le verbe *naru* (devenir) impose comme sens une indication sur l'état de santé de l'enfant, plutôt que sur son caractère, alors qu'une telle variation ne se produit pas avec *akai* (rouge). Pour obtenir une prédication sur le caractère, la seule solution est de reconstruire l'énoncé avec l'adjectif *yoi* comme épithète d'un nom.

(9) *Ken wa yoi ko da.*

Ken TH. bon enfant COP.

Ken est un enfant agréable.

(10) *Ken wa yoi ko ni natta.*

BUT devenir+ACCOMP.

Ken est devenu un enfant agréable.

L'adjectif *yoi* indique une propriété inhérente à l'objet qu'il qualifie. C'est une propriété atemporelle. Pour signifier un changement dans les qualités de l'enfant, l'adjectif *yoi* s'impose (10). Ce qui signifie que c'est en quelque sorte un autre enfant (au sens où il a changé), défini par au moins une propriété différente. On doit saisir l'objet qualifié (enfant) et la propriété ensemble.

Dans le cas de (8) en revanche avec *yoku*, le retour à la santé n'est pas une propriété qui définit l'enfant, c'est un événement, inscrit ponctuellement dans le temps. A partir du moment où l'on a affaire à une occurrence temporelle d'une propriété, on entre nécessairement dans du quantifiable (saisie d'une propriété en extension). On constate que dans ce cas, c'est *yoku* qui apparaît dans l'énoncé.

Notons au passage que même si les deux adverbes sont de natures différentes, on retrouve un peu ce jeu avec la quantité pour *bien* si quelques conditions sont réunies. Face à l'improbable énoncé (11), sinon lors d'un casting pour justifier l'attribution du rôle à cet enfant qui pleure si bien, on peut retrouver l'idée d'une quantité de pleurs dans l'énoncé (12).

(11) *Cet enfant pleure bien.*

(12) *Le gosse des voisins a encore bien pleuré la nuit dernière.*

On note alors le passé composé d'une part, qui construit une occurrence de procès et donc le quantifie, ainsi que l'adverbe *encore* qui, outre l'itération, induit un dépassement de limite, qui rappelle singulièrement celui sous-jacent à *yoku*, à cela près que pour *yoku*, toutes ces opérations tiennent dans le seul adverbe, ce qui rend possible les énoncés (2) et (4), alors que la forme du verbe elle-même ne dit rien de la quantité du procès.

2. DE LA QUANTITÉ À LA QUALITÉ

Si la dimension quantitative est si prégnante dans le sens même de *yoku*, comment passe-t-on à la dimension qualitative, qui est d'importance aussi pour un adverbe d'appréciation ? Nous le verrons d'abord dans une dérivation progressive en trois temps.

(13) *Futago na node yoku nite iru.*

jumeaux COP. puisque se ressembler+ PRÉS.

Comme ce sont des jumeaux, ils se ressemblent beaucoup/bien.

(14) *Aa yoku nemutta naa.*

dormir+ACCOMPLI PF

Ah, j'ai bien/beaucoup dormi.

(15) *Aa kyô wa yoku nemureta.*

aujourd'hui TH. bien dormir+POT.+ACCOMP.

Ah, aujourd'hui j'ai pu bien dormir.

Dans le premier cas (13), où il s'agit de ressemblance, on parle en français de degré de ressemblance et on admettra volontiers que la ressemblance soit une question quantitative. Pour le sommeil, on peut comprendre aussi que pour avoir bien dormi, il ait fallu un bon nombre d'heures de sommeil (14). Le contexte change avec l'énoncé (15). La potentialité oblige à concevoir le procès selon ses deux versants positif (p) et négatif (p'). Dire *J'ai pu dormir*, c'est concevoir dans le même temps que le contraire avait autant de chance de se produire. Même si, en l'occurrence, la quantité de sommeil entre en compte, c'est plutôt la possibilité du sommeil qui est mise en relief et on voit le dépassement de seuil qu'implique *yoku* changer subrepticement de nature. Il va se situer dans la frontière entre p et p', mais de quelle manière ? *Yoku* entre en fait dans beaucoup d'énoncés d'appréciation positive dont le verbe est de forme négative.

- (16) *Nikai kara ochite yoku shinanakatta na.*
 1^{er} étage de tomber bien mourir+NÉG.+PASSÉ PF
 À tomber du 1er étage, tu as eu de la chance de ne pas mourir.

Il ne suffit pas de dire que *yoku* qualifierait positivement le fait de ne pas mourir, comme un adjectif qualifierait un nom. Il naît de ce type de tournures un sens de surprise, d'inattendu dont on doit chercher la provenance. La situation, les faits (chute du 1er étage) plaident en faveur de p (mourir), mais c'est pourtant p' (ne pas mourir) qui s'est produit. *Yoku* ici introduit une force de tension entre p et p', la force portée par les faits pour p (envisagé), et la force de résistance portée par l'agent pour p' (réalisé), de façon à rester en-deça du seuil ou au-delà, suivant le point de vue auquel on se place.

Ce jeu de tension entre p et p' n'est pas réservé aux énoncés de forme négative. On le trouve aussi avec le potentiel, qui par définition laisse en place les deux valeurs p et p'.

- (17) *Kodomo hitori de yoku Tôkyô made dete korareta ne.*
 enfant seul bien Tokyo juqu'à sortir-venir+POT.+PASSÉ PF
 Pour un enfant, il a du mérite d'avoir été capable de venir seul à Tokyo.
- (18) *Tatta ikkagetsu de yoku anna ni gaikokugo ga jôzu ni shaberareru yô ni natta mono da.*
 juste 1 mois bien ainsi lang.étr. SUJ. doué parler+POT. aspect devenir qqch COP.
 C'est quelque chose d'arriver à parler ainsi une langue étrangère au bout d'un mois seulement.

Dans le cas d'une forme positive, les circonstances font que l'énonciateur privilégie ou attend p' (un enfant ne peut venir seul à Tokyo, on ne peut parler une langue étrangère au bout d'un mois d'apprentissage), mais la force de résistance qui a été opposée aux vents contraires par l'agent lui permet de se situer en p. Ces énoncés marquent souvent à la fois l'étonnement de la part de l'énonciateur, et un jugement positif qui peut aller jusqu'aux félicitations décernées à l'agent.

Enfin, de façon rare il est vrai, on trouve même des cas (au moins un...) où le verbe est à la forme affirmative simple. Mais le modèle reste le même.

(19) *Yoku mâ oide kudasaimashita ne. Sâ, dôzo, dôzo.*

Bien venir + DÉFÉRENCE + ACCOMPLI PF. Allez (forme polie d'incitation)

Merci d'avoir fait tous ces efforts pour venir. Allez, entrez, entrez.

Il s'agit d'une formule de salutation polie lorsqu'on reçoit chez soi un invité venu de loin. C'est une façon de l'encenser. Vous êtes une personne remarquable, méritante. Une personne du commun n'aurait pas fait cet effort. Que vous ne veniez pas n'aurait pas été surprenant, mais pourtant vous êtes là et votre venue nous honore.

On comprend que *yoku* exige deux éléments : un seuil qui distingue l'attendu de l'inattendu ou non conforme et une force qui va s'exercer en rapport à ce seuil. Dans le cas de la valeur quantitative, l'ensemble des opérations se situent à l'intérieur de p, sans qu'il soit opposé à son complémentaire p' dont il n'est pas question. L'au-delà du seuil, le non-conforme, sera alors construit sur la quantité, une quantité donc hors-norme. Mais dans ce cas de figure aussi, l'au-delà du seuil, le non-conforme, est un objectif atteint de haute lutte si l'on peut dire par l'agent, il engage une force (« laver à fond »). Même si *Aa, yoku neta* (Ah, j'ai bien dormi) ne suppose pas une préparation olympique, elle est une expression d'autosatisfaction (J'ai bien dormi et je m'en félicite), qu'on ressent peut-être moins dans la traduction française, où *bien* ramène plutôt à la conformité, à l'attendu.

C'est l'introduction de la valeur négative qui déplace le seuil sur la qualité et met en jeu des forces d'opposition, la valeur p ou p' maintenue par l'agent faisant toujours l'objet d'une appréciation positive. On entre alors vraiment dans le domaine modal, car tout jugement, si la modalité concerne le jugement d'un sujet sur la relation prédicative, repose sur la possibilité de la négation (assertion affirmative/négative pour les modalités d'énonciation, certain/non certain, appréciation positive/absence d'appréciation ou appréciation négative, possible, déontique (ce qui doit être par rapport à ce qui ne le doit pas, permission, etc). La valeur positive portée par *yoku* concerne à la fois la valeur réalisée du procès et l'agent de ce procès en tant que force.

3. DE LA SATISFACTION AU CONFLIT

D'une modalité appréciative, on passe tout naturellement à la modalité intersubjective et du bien au mal, comme en témoignent les deux énoncés suivants.

(20) *Yoku itta!*

bien dire+PASSÉ

Bien dit !

(21) *Yoku iu yo!*

bien dire ATEMP. PF

Et tu oses dire ça !

D'un point de vue lexical, les deux énoncés contiennent les deux mêmes items : *yoku* et le verbe *iu* (dire). Pourtant dans le premier cas, l'appréciation est positive, dans le second, elle est négative (indignation). La différence majeure tient dans la forme du verbe. En japonais, il n'existe que deux marqueurs pour l'assertion, *-u* ou *-ta* en finale de verbe. La forme en *-u* est en général considérée comme atemporelle, et la forme en *-ta* comme passé ou accompli. Comment des marques, semble-t-il liées au temps, peuvent-elles générer des valeurs modales ?

Nous nous permettrons quelques lignes pour expliquer la différence entre les deux types d'assertion. Dans le cas du marqueur *-ta*, les linguistes se disputent entre tenants d'une valeur temporelle de passé, d'autres d'une valeur aspectuelle d'accompli et d'autres encore, moins nombreux, d'une valeur modale de certitude (ou confirmation). Nous avons pu montrer (DHORNE 2005) que *ta* était un marqueur complexe, puisqu'il marque simultanément deux opérations : l'inscription du procès dans le temps et la confirmation de p par exclusion de p' (ou inversement de p' par exclusion de p), ce que nous avons appelé « assertion exclusive ». Le marqueur est donc d'ordre à la fois temporel et modal et les trois valeurs citées plus haut peuvent aisément s'expliquer. Asserter qu'un procès s'est déroulé (passé, accompli), c'est exclure qu'il n'ait pas eu lieu et confirmer la présence d'un fait, c'est aussi exclure qu'il soit absent. On notera que, très naturellement, tous les énoncés de type qualitatif (appréciation étonnée) vus plus haut étaient en forme en *-ta*, la valeur p ou p' étant absolument réalisée, malgré l'attente de son contraire.

Le marqueur *-u* se retrouve dans le futur (*Ashita iku*: j'irai demain), dans l'habitude (*Maitoshi iku*: J'y vais tous les ans), dans le notionnel (*Iku no wa muzukashii*: Y aller, c'est difficile), entre autres. La particularité de l'assertion en *-u*, c'est de retenir la valeur p sans exclure totalement p'. Asserter qu'un procès se produira dans l'avenir ne peut exclure qu'il n'advienne pas. Un acte habituel se reproduit régulièrement mais laisse la place à tous les moments où il n'advient

pas. Et la notion P(p,p') par définition contient le versant positif et le versant négatif.

Ces deux marqueurs (-u et -ta) vont bien sûr se conjuguer avec d'autres pour construire diverses valeurs de sens. Mais dans le cas qui nous occupe, avec *yoku*, elles sont employées seules. Reprenons la première, (20) *Yoku itta!* Le marqueur *ta* nous signale que nous sommes en présence d'une occurrence temporelle de procès. Il y a eu « dire ». Pour ce qui est de *yoku*, on peut procéder par déduction. Le verbe *iu* (dire) ne permet pas une quantification à l'intérieur du procès. Il pourrait éventuellement accepter la valeur itérative, mais pour cela, il faudrait une information sur la période de validité de l'itération (*Mukashi, haha wa sukikirai wo shitewa ikenai to yoku itta kedo...*: Autrefois, ma mère disait souvent que je ne devais pas faire la difficile, mais...). Dans le cas présent, rien de tel, et nous retrouvons donc la valeur qualitative. L'énoncé est constitué de deux termes, l'agent n'est pas mentionné. Dans ce cas, l'absence d'une marque de sujet oblige à instancier la place de l'agent par l'énonciateur ou le co-énonciateur. L'appréciation positive (félicitation) sous-jacente à cet énoncé tend à privilégier le co-énonciateur. La situation pragmatique suppose qu'il y a eu « dire » du co-énonciateur, ce qui justifie le jugement valorisant à son égard. Comment interpréter la résistance aux forces d'opposition ? Ce sera plutôt en termes d'audace. Tu aurais pu te taire (p'), mais tu as osé parler et c'était bien, je t'en félicite.

Nous en arrivons maintenant au plus difficile, la forme en -u et l'indignation. Car en (21) *Yoku iu yo!*, il y a bien eu parole de l'interlocuteur. La particule finale *yo* a une fonction intersubjective et marque une différenciation entre énonciateur et co-énonciateur, qui peut aller jusqu'à l'opposition. Mais cela n'explique en rien l'interprétation d'indignation donnée à l'énoncé. La solution va bien sûr résider dans la forme verbale. En désignant l'acte qui a eu lieu (le dire, la parole) par un verbe à la forme en -u, on réintroduit la négation (p'). Autrement dit, il ne s'agit plus de pointer l'événement dans sa dimension temporelle, mais de remettre en cause l'idée même qu'il représente. Un peu comme on dirait en français : —*Tu as menti. —* *Quoi, moi, mentir? Jamais de la vie, j'en suis incapable.* La bienséance active les forces qui tirent vers p' (on ne dit pas des choses pareilles), mais la force de l'agent pèse et réalise p. *Yoku* ici construit donc le jeu des forces qui aboutissent à p et construit dans le même temps une relation à l'agent, à l'origine de ces forces victorieuses, responsable donc.

Pour ces tournures d'indignation, l'agent, qui n'est jamais mentionné, est toujours identifié au co-énonciateur. En japonais en général, on ne marque pas le sujet s'il est identifié à l'énonciateur ou au co-énonciateur, mais il peut arriver qu'on le fasse. Avec la forme en *-ta* en (20), on peut le rajouter :

(20') *Anata wa yoku itta!*
Toi, tu as bien dit !

Mais le pronom de 2^e personne est absolument exclu dans le cas de l'indignation :

(21') **Anata wa yoku iu yo!*

Or, il se trouve qu'il s'agit toujours de verbes exprimant un dire. La position de co-énonciateur devient prépondérante sur celle d'agent, et on crée ainsi un rapport de conflit entre l'énonciateur, garant de la bienséance (p'), et le co-énonciateur dépassant les limites du permissible (p).

(22) *Oya ni mukatte yoku sonna kuchi ga kikeru ne, omae.*
parents à face bien telles paroles SUJ. répondre+POT. PF toi
Tu oses répondre ainsi à tes parents, toi !

Yoku marque ici la force de l'audace. Cette dernière peut être objet de louanges (c'est le cas en (20)), mais aussi être remise en cause et donc critiquée (comme *tu oses* en français). Mais ce n'est plus tant le contenu du dire que le dire lui-même qui devient critiquable. On est tenté de penser que ce jugement négatif, marginal par rapport à tous les autres emplois de *yoku*, est d'origine ironique.

CONCLUSION

Quelles conclusions tirer de cette petite étude ? La première, c'est que *yoku* induit une confrontation entre deux forces au niveau d'un procès, et qu'il marque soit le dépassement d'un seuil (quantitativement à l'intérieur du procès par dépassement de la norme quantitative; ou qualitativement dans le passage de p' à p pour l'audace), soit une force de résistance au dépassement du seuil, mais dans tous les cas cette force est le fait de l'agent, elle le situe dans l'au-delà de l'attendu ou du conforme, le tout faisant l'objet d'un jugement d'appréciation positive

de la part de l'énonciateur, le cas de l'indignation pouvant relever d'un emploi ironique à l'origine.

La seconde conclusion, c'est que l'équivalence d'un terme dans une autre langue s'apparente au croisement de deux chemins, qui peuvent parfois être fort différents (conformité pour *bien*, non-conformité pour *yoku*) et qu'il ne faut pas trop se fier au sens de l'un pour comprendre le sens de l'autre.

La troisième, c'est que si la question des forces en cause dans le langage et surtout dans les rapports intersubjectifs est parfois évoquée, en particulier dans la problématique du discours et de l'argumentation, elle est encore assez peu traitée d'un point de vue technique et mériterait qu'on s'y intéresse.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CULIOLI, Antoine, 1990 : *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Tome 1. Coll. « L'Homme dans la langue », Gap-Paris, Ophrys.
- DHORNE, France, 2005 : *Aspect et temps en japonais*, Coll. « Faits de langues », Gap-Paris, Ophrys.
- DHORNE, France, 2009 : « Yoku iu yo! Ou l'adverbe yoku dans tous ses états », *Études Japonaises*, vol. 4, « Modalités et discours, Les Indes Savantes », p.73-85.
- DUPREY, Daniel, 1981 : « *Bien* et le concept : existence et modalité », in *BULAG* 8, p. 16-61.
- ISHINO, Kôichi, 1994 : « Furansugo bien ni mirareru danwa to iu imi kôka wo megutte (*Autour de l'effet de sens d'adoucissement qu'on peut voir dans bien en français*) ». In : *Nichifutsugo taishô kenkyû ronshû* (« Études contrastives français-japonais »), Nichifutsugo taishô kenkyûkai.
- ITO Tatsui, 2003 : *Interactions en jeu dans la variation sémantique des unités morpho-lexicales*, Thèse dirigée par Jean-Jacques Franckel, Université de Paris X – Nanterre.
- MCCREADY, Eric, 2005: « Two Japanese Adverbials and Expressive Content ». In: *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory XIV*, K. Watanabe and R. Young (eds.), CLC Publications.
- MORITA, Yoshiyuki, 1977 : *Kiso nihongo 1* ("Japonais fundamental 1"), Kadokawa shoten.
- MORITA, Yoshiyuki, 1980 : *Kiso nihongo 2* ("Japonais fondamental 2"), Kadokawa shoten.
- PÉROZ, Pierre, 1992 : *Systématique des valeurs de bien en français contemporain*, Genève-Paris, Librairie Droz.